

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ SAINTE-JEANNE D'ARC

Lundi le 18 juillet 2016, se tenait à 19h00 une assemblée spéciale du conseil municipal de Sainte-Jeanne d'Arc conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents:

M. le maire : Maurice Chrétien

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants: Michèle Clouâtre, Noëlla Ouellet, Gilbert Béland, Michel Paris, formant quorum sous la présidence de M. le Maire.

Les conseillers Gervais Chamberland et Sylvain Paradis sont absents.

La directrice générale et secrétaire trésorière, Louise Boivin, est présente.

Un avis de convocation a été remis à tous les élus par la soussignée afin qu'une session spéciale du conseil de cette municipalité soit tenue au lieu des sessions du conseil lundi le 18 juillet 2016 à 19h00 afin qu'il soit pris en considération les sujets suivants, à savoir :

- 1- Appui au Club de l'Âge d'Or concernant leur demande de subvention au programme Nouveau Horizons pour les aînés;
- 2- Résolution d'engagement pour l'exécution de travaux à la salle communautaire;
- 3- Contrat pour achat de matériaux granulaires (gravier tamisé 0-¾);
- 4- Période de questions;
- 5- Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Noëlla Ouellet

Et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit ouverte à 19h00.

1- APPUI AU CLUB DE L'ÂGE D'OR CONCERNANT LEUR DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS

2016-07-301

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Canada offre un programme appelé « Nouveaux Horizons pour les aînés » et que le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne-d'Arc désire bénéficier de ce programme;

CONSIDÉRANT QUE le projet déposé consiste à doter la salle communautaire de Sainte-Jeanne d'Arc d'équipements de cuisine;

CONSIDÉRANT QUE ce projet favorisera la participation sociale et l'inclusion des aînés en rendant fonctionnel l'espace de travail nécessaire à la tenue d'activités telles que les cuisines collectives et la réalisation de repas communautaires;

CONSIDÉRANT QUE le projet demandé dynamisera ainsi la vie sociale de toute la communauté et permettra de développer des activités intergénérationnelles;

CONSIDÉRANT QUE la population de Sainte-Jeanne-d'Arc est vieillissante et qu'il faut mettre en place des activités qui correspondent à ses besoins;

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Âge d'Or est un organisme qui a déjà prouvé son dynamisme et son implication dans la communauté;

Il est proposé par Michel Paris

Appuyé par Gilbert Béland

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc appuie le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc relativement à son projet "*Ensemble pour la continuité*" concernant l'acquisition d'équipements de cuisine pour la salle communautaire de Sainte-Jeanne-d'Arc.

QUE la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc confirme que l'entente de location de la salle communautaire avec le Club de l'Âge d'Or présentement en vigueur comprend une clause de renouvellement leur assurant l'utilisation des lieux selon leurs besoins.

2- **RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX À LA SALLE COMMUNAUTAIRE**

2016-07-302

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Âge d'Or de Sainte-Jeanne d'Arc dépose un projet intitulé "*Ensemble pour la continuité*" dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés concernant l'acquisition d'équipements de cuisine pour la salle communautaire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet favorisera la vie sociale de toute la communauté et facilitera la réalisation d'activités communautaires pour les aînés ainsi que pour tous les citoyens;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Noëlla Ouellet

Appuyé par Michel Paris

ET RÉSOLU à l'unanimité que la municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc consent à la réalisation des travaux suivants à la salle communautaire:

- Installation d'un lave-vaisselle
- Pose d'une hotte de cuisinière
- Pose de prises électriques adéquates pour les nouvelles installations
- Ajustement du comptoir existant en fonction des nouveaux besoins

3- **CONTRAT POUR ACHAT DE MATÉRIAUX GRANULAIRES (GRAVIER TAMISÉ 0-¾)**

Informations données aux membres du conseil concernant le contrat pour achat de matériaux granulaires.

4- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

5- **LEVÉE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Il est proposé par Noëlla Ouellet la fermeture de l'assemblée à 19h50.

Maurice Chrétien, maire

Louise Boivin, directrice générale / secrétaire trésorière